



आप महसुब पन जाएवगुठ पनठ वलाटीठ ठन लवफटठिठ

Assemblée générale des 30 avril et 1^{er} mai 2011 à Murs (Vaucluse).

Présents : Pascal Caille, Monique et Jacques Lefèvre, Jacqueline et Marc Béchet, Jacqueline et Marc Lubin, Elisabeth et Louis Laurent, Jean-Claude Pichenot, Jean-Claude Raimbault, Gisèle Bonnet, Fanny Macaes, Jacques Cluchat, Marc Vincent.

Nous avons été chaleureusement accueillis par notre hôtesse au sein du gîte de Murs.

Samedi 30 avril : ouverture à 14 h30.

Marc Béchet anime les débats par délégation de Jean-Claude Pichenot.

Marc Vincent assure le secrétariat de la séance en suppléance de Jean-Marie Vilain.

- **Recueil des pouvoirs et vérification du quorum :** 33 pouvoirs, 15 présents (92 adhérents), le quorum est atteint.
- **Approbation du compte-rendu de la dernière assemblée** (8 et 9 mai à Huos), à l'unanimité.
- **A / Rapport moral :** Jean-Claude Pichenot rappelle les objectifs d'aider le village dans ses différents développements. Marc Lubin rappelle les premiers articles des statuts de l'association (article 2). Pas d'objection, vote à l'unanimité.
- **B / Rapport financier :** En préambule à son rapport, Gisèle Bonnet lit une lettre de Jean-Marie Vilain s'excusant de son absence malencontreuse ! (pièce annexe de l'assemblée générale).
Commentaires de Gisèle sur le rapport de trésorerie au 30/04/2011 et le compte de résultat. Débat sur la nécessité de distribuer le rapport de trésorerie à tous les adhérents. Compte de bilan au 30/12/2010 annexé au présent compte-rendu.

Résultat de l'exercice : 3 629,40 €, solde net bancaire : 23 472,30 €.
--

Qui a la signature du chéquier? Jacques Cluchat, Louis Laurent, Jean-Claude Pichenot et Gisèle Bonnet pour le moment. Tous les quatre ans, il est décidé de définir les signatures au niveau des présidents et vice-présidents et à chaque changement pour les trésoriers, ainsi qu'une personne de Montrouge (localité de l'agence bancaire). Dorénavant Jean-Claude Pichenot, Gisèle Bonnet et Marc Lubin auront la signature jusqu'en mai 2013. Nécessité d'établir un budget prévisionnel.

- **Quitus du commissaire aux comptes** (Louis Laurent). Unanimité. Louis Laurent va retracer l'historique des dons et cotisations sous forme de graphiques.
- **C / Rapport d'activité :** Jean-Claude Pichenot constate une baisse relative des activités notamment en Région parisienne. Problème pour remotiver les donateurs des CE ou l'association Pied de Saint-Cloud par des projets concrets. Tour par région :
dans le Var, un groupe de 12 personnes fidèles ; nécessité de refixer des objectifs, des problèmes financiers.

- ✚ en Auvergne, les Soroptimist ont été relancées. Christine Griffon veut relancer une action avec le Rotary de Chamalières. Une adhérente productrice de tapisserie laisse un pourcentage de ses ventes à l'association.
- ✚ à Givry ; opération du Bol de Riz réunissant trois classes. Opération en Alsace auprès d'amis. Un Marché de Noël à Givry, en collaboration avec l'association des enfants de Chauni.
- ✚ à Lyon ; participation au marché de la Solidarité du Groupe Entraide Tiers-monde (GET) à Francheville.

Nous rappelons la parution du livre « Au Népal avec les Khaling Rai » de J. et M. Béchet.

Ce livre est vendu au pris de 25 € + 5 € de frais de port ; 15 € pour l'impression, le reste pour notre association. S'adresser à J. Et M. Béchet, voir sur le site :

<http://www.amitierapchanepal.fr>

Débat pour relancer la motivation des adhérents.

Du potentiel dans la région de Montpellier avec un projet concret pour relancer une dynamique avec les Laurent et J-M Vilain.

Nécessité de mieux préparer les assemblées générales, pour faire venir les nouveaux adhérents. Gisèle Bonnet suggère de réfléchir directement dès le retour de l'AG, et de relancer par courriel les adhérents, en précisant les points forts décidés...

Marc Lubin n'est pas pessimiste, il parle de cycles dans l'évolution temporelle des projets, il n'y a pas d'efficacité à rechercher mais tenir compte de l'histoire et garder des liens de solidarité avec nos amis népalais.

Jean-Claude Pichenot a essayé de relancer des amis du Pied de Saint Cloud sans grand succès. Comment faire venir de nouveaux adhérents ?

Jacques Cluchat propose de remettre en valeur les projets pédagogiques ou éducatifs (soutien aux enseignants) qui peuvent aussi être motivants pour certains adhérents.

Fanny souligne que les gens qui s'impliquent sont des personnes qui ont des moyens et sont allés au Népal ; c'est un point essentiel. Le renouvellement se fera par les gens qui iront au Népal.

Marc Béchet explique la situation personnelle de Yadav. Il est important de garder le contact. Il est nécessaire qu'on améliore les relations

entre adhérents, qu'on informe sur ce qui se passe au village. Il faut aussi faire rêver les gens, proposer du plaisir.

Utiliser le site pour développer cette communication.

16h35

- **D/ Compte-rendu du voyage au village** de J. et M. Béchet en mars-avril 2011 (voir document MB précédemment envoyé par mail, mis en ligne sur le site).
- **E/ Les projets de l'association** présentés par Marc Béchet :

1) L'école secondaire ne demande plus notre aide que pour un professeur très qualifié (après septembre 2012) (p. 5 du document MB précité).

2) Le dispensaire (p. 6 du document de MB + document en anglais de Yadav): le problème de l'approvisionnement en médicaments n'a pas de solution dans l'immédiat.

3) Le projet de Bernard et Claudine Simonet, médecins de Buxy (p. 8 du document de MB): éducation sanitaire et instruction médicale. Projet dans 2 à 3 ans.

4) Le trek solidaire ;
qui peut les conduire sur place? Pancha pendant 3 ans encore
qui peut les conduire de manière bénévole, lien commercial ?
les années où il n'y a pas de trek, on peut quand même se rendre au village ! On devra.
Pour info à titre indicatif, l'aspect financier ; 1500 € pour le circuit bénévole et 2500 € pour le circuit commercial (p. 9 du document MB).

5) Relation avec le FEILSS : l'assemblée a demandé que les actions engagées avec le FEILSS soient clairement identifiées en termes de comptabilité, compte tenu de sa collaboration avec d'autres associations.

Débat animé par Marc Lubin :

- Dispensaire :

JCP ; quels objectifs se fixent-ils pour le dispensaire ? Pour quel public ? Quel type d'embauche ? Qui recrute le personnel ? Qui dirige le personnel ? Financement des médicaments ? (cf document Yadav : éléments de réponse)

LL ; prend-on 90% du financement de la construction (toutes nos réserves risquent d'y passer) ? Quid du financement du fonctionnement par la suite (dans deux ans) ?

On est favorable sur le projet de dispensaire, pour le financement ;

- quelle est la part des salaires ? de matériel ?

- sur le fonctionnement ; les 380 000 NRS pour le fonctionnement sont-ils finançables par les familles sur 5 ans (participation dégressive de l'association de 1800 € à 0 en 5 ans) en leur faisant confiance. (comme pour les salaires des enseignants)

- sur les médicaments ; problème d'estimation des chiffres

- Chemin de l'autre côté (à suivre) en rive gauche de la Dudhkosi, entre le pont de Nyaulighat et le pont BBL : il faut inciter fortement le village à poursuivre son amélioration en convainquant la population concernée de Jubing.

- Le trek solidaire :

Pour un circuit « non commercial », chacun doit prévoir de prendre en charge son billet, de payer sur place en liquide les prestations. Prévoir de faire des treks sur des circuits différents (Namche Basar, Gokyo Lake) au Népal avec nos amis Népalais.

Discuter avec Pancha pour l'avenir, anticiper sa « succession/transmission » (formation en anglais).

Louis Laurent propose d'inviter le successeur chez nous en France.

Parler autour de nous pour prévoir un voyage chaque année au village, ou un trek avec nos amis népalais.

Prochain départ : le 02 octobre , 6 personnes avec Marc Lubin ; une éventuelle prochaine édition est en gestation pour octobre 2012.

- Relation avec FEILSS :

Louis redemande qu'ils élargissent la participation des gens du village à l'association. Qui sera propriétaire du dispensaire ?

- F/ Constitution du bureau :

Président : **Marc Lubin**

Vice-président : **Jean-Claude Pichenot**

Vice-président chargé des relations extérieures : **Marc Béchet**

Trésorière : **Gisèle Bonnet**

Trésorière adjointe : **Monique Lefèvre**

Secrétaire : **Marc Vincent**

Secrétaire adjoint : **Jean-Marie Vilain**

- Fixation de la cotisation : 45 € (38 votes), 50 € (10 votes)

- Relations avec les autres associations :

l'AG donne mandat à Marc Béchet pour poursuivre les contacts avec l'association Lorraine-Népal (président : M. Quaranta).

- Date et lieu de la prochaine AG : 12-13 mai à Brousse, avec exposition/vente le dimanche après-midi (Panneaux JCP, matériels panneaux MB et JB, diaporama JCR, soirée contes JL si disponible...). Prévoir l'installation vendredi après-midi, arriver le vendredi matin.

Dimanche 01 mai à 8h 45 : reprise.

- Mise à jour des adresses à partir du listing de Gisèle. Préciser dans chaque courrier qu'il faut signaler au secrétaire de l'association tout changement d'adresse électronique.

Faire une lettre de relance pour les adhérents et donateurs (déjà effectuée en 2010).

Débat : la participation de 50€ au trek solidaire est-elle comptabilisée en tant qu'adhérent ou donateur à la fin du voyage ? Prévoir un bulletin d'adhésion lors des treks futurs. Les gens n'ont pas besoin d'être adhérent pour participer au trek solidaire, la liberté est laissée aux participants de choisir.

- Mode de communication de l'association. Information au sein de l'association.

Présentation du site par MV, du forum avec JCR, des vidéos (améliorer la qualité des séquences) avec JC. Prévoir une liste de sujets

à faire passer à JC avec de nouveaux titres. MB a 10 h de prises de vues en stock.
Changer l'onglet de trek équitable en trek solidaire (MB). Mettre un compteur.
Parler du livre de Marc Béchet et de la possibilité de l'acheter.

Incorporer l'adresse du site, avec une boîte à lettres au secrétaire de l'association.
Déclarer la naissance du site à Garuda en publiant un petit article, France Népal, à la vie du Rail. Marc Béchet rédige un article (1600 caractères pour Garuda, 250 caractères pour le site avec renvoi plus détaillé sur un article plus complet).

Insérer les comptes-rendus de voyage.

Suivre les échéances de l'abonnement OVH.
Explication de l'espace adhérent, avec un code provisoire. Préciser le protocole : code provisoire.
Proposition de LL ; évoluer vers le site en anglais. Prévoir la traduction (gros travail).
Possibilité de transformer le forum externe en forum « interne » pour les adhérents.
Le site permet la communication mais aussi l'information au sein de l'information.

Pour chaque activité régionale (exposition, vente) ou projet de voyage/trek, l'information doit remonter au secrétaire qui en assure la diffusion au niveau du site, du forum interne, mailing groupe de l'association. Identifier les adhérents n'ayant pas d'adresse mail, pour un envoi papier, si l'adhérent le demande (les adhérents avec mail pourront recevoir la version papier à condition d'en formuler la demande).

LL propose d'envoyer par la poste le compte-rendu de l'AG (45 €). MB propose un journal par trimestre, ou en tout cas en prévoir plus

sans se mettre trop de contraintes (ML), avec un suivi statistique pour l'an prochain.

Prévoir un groupe pour la rédaction d'articles.
Remettre à jour le dépliant avec JC et JCP, à mettre sur le site ensuite.

JCP avec JC parle de la rénovation des panneaux d'exposition, notamment sur le dispensaire. MB va aussi travailler sur d'autres panneaux en Bourgogne.
Prévoir plusieurs jeux de panneaux avec un fond commun et des compléments régionaux.
Evaluer le coût de l'opération.

Synthèse :

- concentrer l'information sur le secrétariat (JMV, MV) qui diffuse au bureau.
- le mettre sur le forum des adhérents internes
- faire plus de 2 journaux par an, avec des articles de fond (articles MB)
- un article pour Garuda avec adresse du site.
- trouver une solution au forum extérieur.
- mettre Yadav en adhérent de l'association ANUVAM en tant que représentant du FEILSS, pour qu'il puisse accéder à toutes les informations.

Nous tenons à remercier vivement notre hôtesse pour sa cuisine tout à fait exceptionnelle, à partir des éléments du terroir local (viande et végétaux), sa disponibilité, ce qui a fortement contribué à la convivialité des moments passés ensemble !

Le nouveau secrétaire : Marc Vincent

Annexe1 ; Comment accéder à l'espace adhérent du site

<http://www.amitierapchanepal.fr/>

- Espace Adhérents

Connexion

Lors de l'accès à l'espace adhérents, une fenêtre de connexion est proposée.

Vous devez saisir votre identifiant et votre mot de passe

A la première connexion, l'identifiant est composé de votre nom limité à 8 caractères et de la première lettre de votre prénom (ou de chaque première lettre en cas de prénom composé)

Mot de passe initial : **123456** à changer par chaque adhérent!

Menu principal et menu secondaire

Une fois votre identification saisie, un menu principal vous propose 'Adhérent' et 'Déconnexion'.

La sélection de 'Déconnexion' vous ramènera sur le site de l'association.

Sous le menu principal Adhérent, sont disponibles les menus présentés ci dessous :

Association

Par ce menu, vous pourrez accéder à la consultation de la base des adhérents, de manière globale et détaillée par fiche adhérent (icône 'loupe', à gauche de la ligne de l'adhérent).

Ma Fiche

Ce menu propose d'accéder à vos données personnelles. Vous pourrez consulter votre fiche, la modifier, et modifier également vos données d'identification (menu code confidentiel).

Modifier

Vous pouvez modifier l'ensemble des données vous concernant.

Lorsque la saisie est effectuée, cliquez sur le bouton 'Modifier' en bas de page.

Code Confidentiel

Vous pouvez modifier votre identifiant et votre mot de passe. Suivez les instructions et cliquez sur le bouton 'Modifier' en bas de page.

Notes importantes :

1 - Si vous perdez vos données d'identification, il vous faudra contacter l'administrateur du site au sein de l'association. Il vous réinitialisera votre identifiant et votre mot de passe.

2 - Lors de votre première identification, vous serez automatiquement amené sur cette page de modification d'identification. Bien que ce ne soit pas obligatoire, c'est fortement recommandé, car l'identification qui vous a été donnée n'est pas sécuritaire.

Archives

Ce menu vous permet de consulter l'ensemble des archives de l'association (format pdf) accessibles aux membres de l'association (comptes rendus, etc...).

Garuda

Ce menu vous permet d'accéder aux numéros de la revue GARUDA (format pdf).

- FORUM :

Actuellement le forum fonctionne et est libre d'accès après inscription.

Seule la façon de s'inscrire diffère un peu suite aux visites non souhaitées.

Le nouvel adhérent suit la procédure décrite sur la page forum du site (mise à jour en cours), mais au lieu que l'inscription soit validée immédiatement sans contrôle, l'acceptation passe par un administrateur (Marc V. ou Jean-Claude R.).

L'administrateur reçoit un courriel lui demandant d'accepter ou de refuser l'inscription, si acceptée, le nouveau demandeur recevra un lien qui validera son inscription. Ensuite le forum sera libre d'accès pour lui.

Annexe 2 : Lettre au FEILSS

L'AG de l'association Au Népal Un Village Une Amitié en marche s'est réunie les 30 avril et 1^{er} mai 2011 à Murs dans le Vaucluse, dans le sud de la France. Cette assemblée a réuni quinze participants, qui représentaient 38 personnes absentes qui les avaient dûment mandatées.

L'Assemblée salue chaleureusement tous ses amis népalais du village de Basa Rapcha et les membres du FEILSS.

Cette assemblée formule tous ses vœux de bonheur, de prospérité, de santé à tous ses amis népalais.

Au cours de cette assemblée a eu lieu le renouvellement du bureau :

- Constitution du bureau :

Président :	Marc Lubin
Vice-présidente :	Jean-Claude Pichenot
Vice Président chargé des relations extérieures :	Marc Béchet
Trésorière :	Gisèle Bonnet
Trésorière adjointe :	Monique Lefèvre
Secrétaire :	Marc Vincent
Secrétaire adjoint :	Jean-Marie Vilain

1) Lors de cette AG et sur présentation du projet de dispensaire envoyé par Yadav Khaling Raï, nous avons bien noté que les travaux ne pourraient pas commencer avant mai 2012 et les membres de l'association ont donné un accord général sur ce projet avec les précisions suivantes :

- pour la construction du bâtiment, pouvez-vous préciser
 - o la valeur du travail de cette construction
 - o la valeur et la quantité de chacun des matériaux nécessaires à cette construction telle que présentée dans la liste envoyée,
 - o sur ces deux postes, le montant de la prise en charge par le village hors les coûts de transport que vous avez indiqués assumer.
- pour les salaires relatifs au fonctionnement du dispensaire, notre association propose une prise en charge dégressive sur 5 ans comme suit :
 - o 1^{ère} année de fonctionnement : 180 000 NRS au cours actuel.
 - o 2^{ème} année de fonctionnement : 135 000 NRS.
 - o 3^{ème} : 90 000 NRS.
 - o 4^{ème} : 45 000 NRS.
 - o 5^{ème} : 0 NRS.

Cette proposition vous semble-t-elle raisonnable, sinon quelle est votre proposition ?

- pour les médicaments : le coût avancé de 250 000 NRS nous semble très élevé par rapport aux informations recueillies en France pour le dispensaire de Ringmo (160 000 NRS). Pour le moment l'association n'a pas de solution concrète à proposer au Village mais reste en recherche. De votre côté pouvez-vous réfléchir à une solution et à nous communiquer les pistes que vous envisagez pour que nous puissions les étudier ? Nous devons donc mettre à profit l'année qui vient pour trouver une solution avant le début des travaux.

L'association est très attachée à la réalisation de ce grand projet et ultérieurement à son bon fonctionnement au profit de la population de Basa- Rapcha.

2) Pour l'école secondaire de Yagachwai, l'association a bien noté la demande de prise en charge désormais du salaire d'un enseignant très qualifié pour un montant de 200 000 NRS par an.

Ce salaire a déjà été versé par J. et M. Béchet pour la période mai 2011 à fin septembre 2012.

3) Le trek solidaire de mars-avril 2011 a bien constaté une amélioration du chemin entre le Nyaulighat bridge et le pont du BBL, mais cette amélioration est totalement insuffisante pour permettre une fréquentation normale tant pour toutes les personnes que pour les animaux.

L'association demande que l'effort d'amélioration soit nettement amplifié, d'autant plus qu'aux vues du pont BBL et compte tenu des propos de Pancha Rai, ce pont BBL présente de sérieuses difficultés quand il est emprunté par des porteurs avec de lourdes charges ou des animaux chargés.

En conséquence, l'association espère qu'un prochain trek solidaire pourra circuler sans difficultés sur cette portion de chemin.

4) L'association estime indispensable de poursuivre des contacts réguliers avec le Village, soit sous forme de trek solidaire, soit sous forme de visite de membres délégués avec une fréquence d'au moins une fois par an.

Elle espère donc que le Village et le FEILSS continueront à accueillir ces groupes et se donneront tous les moyens pour assurer dans le futur cet échange périodique enrichissant pour tous.

5) L'association constate que les membres du FEILSS et particulièrement Yadav consacrent un temps certain pour la réalisation de projets tels que maintenant le dispensaire. Elle estime donc que ce travail doit être rémunéré sur la base d'une proposition chiffrée qui lui sera envoyée pour accord à l'occasion de chaque projet.

L'association souhaite plein succès au Village pour la réussite du canal d'irrigation et du second barrage hydro-électrique. Le dernier trek solidaire a admiré la qualité du travail ainsi que le courage de tous le villageois pour ces réalisations.

L'association souhaite toujours entretenir les meilleures relations possibles avec le Village et le FEILSS. Elle espère que sa proposition d'intégrer, d'élargir le nombre de membres du FEILSS à des représentants vivant constamment au Village trouvera un aboutissement prochainement.

Annexe 3 : Compte prévisionnel 1^{er} mai 2011- 30 avril 2012

Recettes :

Cotisations :	60 x 45 = 2700
Dons :	3000
Marc Béchet :	1000
Produits des activités :	2000
Produits financiers :	300

Soit : 9000 €

Dépenses :

Salaire professeur :	2000
Frais de fonctionnement :	150
Investissements panneaux :	300
Achats objets :	200
Remboursement Marc Béchet :	1000
Site Internet :	50

Soit : 3700 €

Bénéfice : 5300 €

$$= \frac{+ \quad 23600 \text{ €}}{28900 \text{ €}}$$

COTISATION DE MEMBRE POUR L'ANNEE 2011-2012

si ce n'a pas été fait...

Bulletin à renvoyer à la trésorière : Gisèle BONNET , La Roche, 63490 BROUSSE
NOM Prénom

Adresse

Etabli le à
Signature

Adresse mail :

MONTANT DES COTISATIONS

Etudiant, chômeur	15 €		Libeller le chèque au nom de
Membre actif	45 €		l'association :
Dons pour les projets annoncés			« Au Népal, un village,
TOTAL			une amitié en marche »

RAPPEL : La cotisation court d'une A.G. à l'autre (**1^{er} mai 2011 – 30 avril 2012**) ; sont considérés à jour de leur cotisation les nouveaux membres ayant versé celle-ci depuis le 1^{er} janvier de l'année en cours.

Précisez bien si votre versement constitue un don ou une adhésion ; merci !

Remplissez soigneusement la date.